

# Délibération

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026\_02\_029-DE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomeration sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

## Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CONNAN Guy ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

## Conseillers d'agglomération - pouvoirs

LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

## Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; GOUDALLIER Benoît ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE HOUÉROU Annie ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; VAROQUIER Lydie.

## Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	50
Procurations	04
Votants	54
Absents	34

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026  
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

# Délibération

DEL2026-02-029

**FINANCES : OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME - ATTRIBUTION DE  
SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2026**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026\_02\_029-DE

Les relations entre l'agglomération et l'office intercommunal de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol sont, depuis 2019, fondées sur une convention d'objectifs et de moyens définissant les engagements réciproques pour le choix et la mise en œuvre des actions mais également les moyens nécessaires.

Cette convention renouvelée lors du conseil du 12 décembre 2023 a notamment vocation à détailler le rôle de l'office de tourisme dans la mise en œuvre des actions de la stratégie du tourisme et des loisirs adoptée le 27 juin 2023 par le Conseil d'agglomération ainsi que le montant de la subvention qui lui est accordé.

Cette aide, en fonction des besoins exprimés annuellement par l'office de tourisme lors du dialogue de gestion avec l'agglomération, doit faire l'objet chaque année d'une délibération du Conseil d'agglomération.

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été convenu que la subvention versée à l'Office de Tourisme pour l'année 2026 serait maintenue à hauteur du montant versé en 2025, soit 350 000 €. Cette somme permet à l'Office de maintenir son fonds de roulement et facilite son fonctionnement. Le Conseil communautaire lors de sa séance du 9 décembre 2025 a déjà accordé une avance de 200 000 €.

**Vu** la convention d'objectifs et de moyens conclue entre Guingamp Paimpol Agglomération et l'office de tourisme Guingamp Baie de Paimpol ;

**Vu** le Budget Primitif 2026 de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

***Ne prennent pas part au vote les membres de l'OIT : CHAPPE Fanny, CLEC'H Vincent, CONNAN Josette, JOBIC Cyril, KERHERVE Guy, LE GAOUYAT Samuel, LE JANNE Claudie, LE SAOUT Aurélie, PARISCOAT Dominique et RANNOU Hervé***

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Autorise l'attribution d'une subvention de 350 000 € au titre de l'année 2026 dont 200 000 € ont déjà été versés conformément à la délibération du 9 décembre 2025 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les actes permettant de verser cette subvention.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth PUILLANDRE

